

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

De Sochaux à Panama

Vol en première classe par air CICE

- Social -

Date de mise en ligne : mercredi 13 avril 2016

Description :

Nous publions ici un billet d'humeur de notre ami richard Bloch, conseiller CGT du salarié

Démocratie & Socialisme

Coût du travail ! Coût du travail ! Coût du travail ! répètent ils à l'encan ! Il faut absolument abaisser le coût du travail si l'on veut se sortir de la spirale infernale du chômage répètent ensemble Sapin, Gattaz, Valls, Rafarin, Macron, et d'autres.

Carlos Tavares grand patron de Peugeot déclarait quant à lui en septembre 2014 sur "Le Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro" que "*l'ensemble des mesures [du CICE] représentait une réduction du coût du travail de l'ordre de 4 à 5%*", et qualifiait cette réduction de "*pas énormissime*" mais "*pas négligeable*" non plus.

On comprend bien ce dernier dont on vient d'apprendre qu'il a touché cette même année 1,1 millions d'euros de salaire auxquels s'ajoutent 1,6 millions d'euros de "part variable". Encore faut-il ajouter que ce pauvre Carlos n'arrive qu'en 18^{ème} position des patrons français les mieux payés. Courage camarade, le vieux monde des smicards à 9,67 Euros de l'heure (1 466,62 Euros brut mensuel pour 35 heures hebdomadaires) est très loin derrière toi.

Bien sûr, les pousses mégots que nous sommes pourraient gloser sur le rapport de 1 à 153 entre le SMIC et ce que gagne ce PDG.

Bien sûr cette grotesque indécence, qui fait qu'en trois mois il aura "gagné" le revenu d'une vie entière d'un autre bipède de la même espèce que lui, nous frappera d'autant plus violemment qu'elle est parfaitement assumée par ce digne représentant de la race humaine.

Bien sûr on pourrait épiloguer sur l'impuissance des représentants de l'Etat au conseil d'administration qui lui a alloué ce salaire démentiel.

Bien sûr on pourrait discourir sur le fait que l'Etat a alloué via le CICE 74 millions d'euros à PSA, toujours en 2014, et que pour ce montant on aurait pu espérer qu'il y mette au moins une condition de bienséance.

Regardons cela sous l'angle de la sacro sainte productivité : sachant que la plus chère des 208 est vendue 22 000 Euros et que ce prix compte 20 % de TVA et environ 20 % de rémunération des intermédiaires, on peut estimer son coût de fabrication à 13 000 Euros sur lesquels l'entreprise ne marge certainement pas plus de 20 % (ça aussi c'est le secret des affaires !). Il faut donc que Peugeot fabrique et vende plus de 1 000 voitures de ce modèle par an pour payer le seul M.Tavares.

Coût du travail, continuent-ils d'ânonner ces pilleurs...

Tant qu'à parler de vol, j'aurais pu pousser le vice à évaluer ce salaire en nombre de chemises de DRH de compagnie aérienne ...

A l'autre bout de l'information on voit bien l'autre bout de revenus aussi choquants : mais que font-ils de tout ce pognon disent en coeurs les gens sensés ?

La réponse est entre autre à Panama : Ils planquent, ils thésaurisent, ils entassent. Surtout ils refusent de partager la moindre miette de cet énorme gâteau qu'ils ne peuvent pourtant pas manger. A leurs yeux le curseur du partage de la richesse créée n'a pas d'autre position que celle de leurs profits personnels. Participer à travers l'impôt à la redistribution des richesses produites ? Que nenni mon brave ! Quelle insanité !

Qu'il faille pour cela se mettre hors la loi ne les dérange absolument pas : la loi, ils la fabriquent au gré de leurs besoins.

Il suffit de remonter quelques mois en arrière pour voir ce qu'ils risquent. Reprenons par exemple l'affaire HSBC : 8 200 noms sur la liste transmise par le lanceur d'alerte en 2009. Liste réduite par magie à 3 000 noms dans la bouche du ministre des finances Woerth quelques mois tard.

Où en est-on aujourd'hui ? A ma connaissance seule une héritière d'une grande maison de parfum a été condamnée à trois ans de prison dont deux avec sursis, sa fille condamnée à 8 mois de prison toujours avec sursis et son avocat fiscaliste à 1 an de prison avec sursis également.

L'héritière en question est âgée de 73 ans, elle a fait appel qui est suspensif et ne passera donc vraisemblablement pas un seul jour de sa vie dorée en prison.

Pourtant, dans son jugement le tribunal correctionnel de Paris a estimé que cette dame avait montré "pendant plus de vingt ans" une "volonté particulièrement déterminée" de cacher au fisc français les comptes en Suisse qu'elle avait hérité de son père, et que "la gravité des faits porte une atteinte exceptionnelle à l'ordre public économique et au pacte républicain".

Qu'ajouter de plus ? Le crime économique est un vrai crime. Il tue aussi sûrement qu'une arme à feu. Pour payer ces holdups à répétition on réduit les droits sociaux, on ne soigne plus convenablement, on fait partir en retraite à 70 ans, on endette des sociétés entières.

La condition indispensable à ce type de fonctionnement est le secret. Secret bancaire, mais pas seulement.

En France même, il existe un secret au niveau du ministère des finances. Il s'appelle "le verrou de Bercy" : Le domaine fiscal est le seul domaine pour lequel la justice ne peut pas s'autosaisir et poursuivre un délit dont elle aurait connaissance. Seul le ministère peut le faire. A partir de quels critères ? Mystères et bouilles de gomme aurait répondu ma grand-mère qui s'y connaissait en emprunt... du Panama.

Décidemment les paradis fiscaux et les salaires démesurés accordés à certains ne sont que les deux faces du même billet de banque. N'ayons donc qu'un seul mot à propos du Panama : chapeau, comme les retraites et le couvre chef du même nom !